Résumé des projets de loi N°7798 et N°7799

Le projet de loi 7798 de financement autorise l’État de participer aux frais relatifs à l’assainissement des sols, à la revalorisation du site du projet « Wunne mat der Wooltz » et à la renaturation des cours de la rivière de la Wiltz.

Ce projet est étroitement lié au projet de loi portant le numéro 7799, qui lui autorise l’État de couvrir le coût pour le développement des logements du projet « Wunne mat der Wooltz ».

Le projet « Wunne mat der Wooltz » est un projet d’envergure dans le domaine du logement. Réalisé sur le territoire de la commune de Wiltz, ce projet crée quelque 872 logements, permettant d’accueillir environ 2.000 habitants. Le Fonds du Logement, promoteur public, assure le rôle de maître d’ouvrage de ce projet qui sera réalisé sur une durée d’au moins une quinzaine d’années et ceci dans plusieurs phases.